

# **Rapport d'orientations budgétaires 2021**

---

**Comité Syndical du 8 février 2021**

## Contexte budgétaire et financier du SIMS au 31 décembre 2020

Sans attendre le vote du compte administratif 2020, le solde d'exécution 2020 en fonctionnement, qui s'élève à 263 145,91 € (résultat d'exécution 2020 + résultat de clôture 2019) et le solde d'exécution en investissement, qui s'élève à 1 234,23 € (résultat d'exécution 2020 + résultat de clôture 2019) sont repris par anticipation.

Pour mémoire :

- Résultat de clôture 2019 en fonctionnement : 64 087,73 €
- Résultat de clôture 2019 en investissement : 424 880,18 €

### **A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **1. Les recettes de fonctionnement**

Les recettes 2020 étaient principalement issues :

- du produit fiscalisé appelé pour Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart reparti au nombre d'habitants :
  - o Contribution fiscalisée Quincy-sous-Sénart (9 064 habitants) : 422 567 € prévus au budget primitif 2020
  - o Contribution fiscalisée Boussy-Saint-Antoine (7 624 habitants) : 355 433 € prévus au budget primitif 2020
- des contributions budgétaires de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart : 347 304 €
- de la subvention de Ile de France Mobilités pour les parcs relais : 25 150 €
- des redevances Effia pour 60 719 €.

#### **2. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées**

Le total des dépenses de fonctionnement qui sera constaté au compte administratif 2020 s'établit à 1 053 660,21 € contre 1 244 701,57 € inscrits au budget primitif 2020. Ces dépenses concernent principalement les marchés de nettoyage, les frais de personnel et les frais de fonctionnement des moyens humains et matériels mis en commun ou mutualisés (RH, marchés publics, urbanisme, ASVP...)

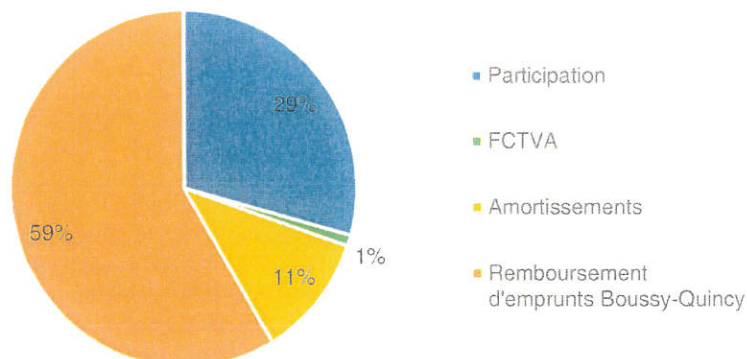
### **B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **1. Les recettes d'investissement :**

Les principales recettes d'investissement réalisées sur l'exercice 2020, dont le total s'élève à 136 442,44 € comprennent notamment :

- Amortissements : 15 244 €
- Contributions de Boussy-Saint-Antoine, Quincy-sous-Sénart pour le remboursement d'emprunts : 79 839 €.
- Participations aux travaux de voirie : 40 000 €

## Recettes d'investissement 2020



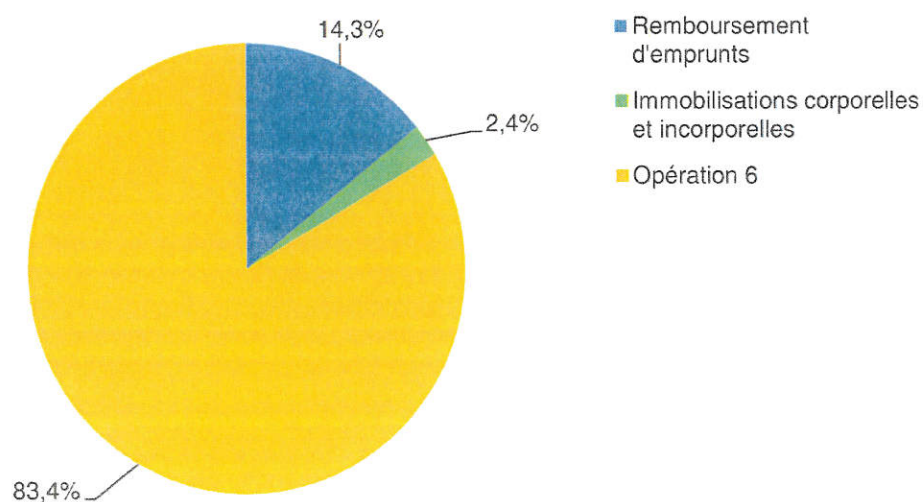
### 2. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 560 088,39 €.

En dehors du remboursement du capital de la dette pour un montant de 79 839,03 €, elles ont principalement concerné :

- des logiciels informatiques
- l'achat d'un véhicule
- les travaux de réfection de la rue de la Gare (opération n° 6 : voirie 2019)

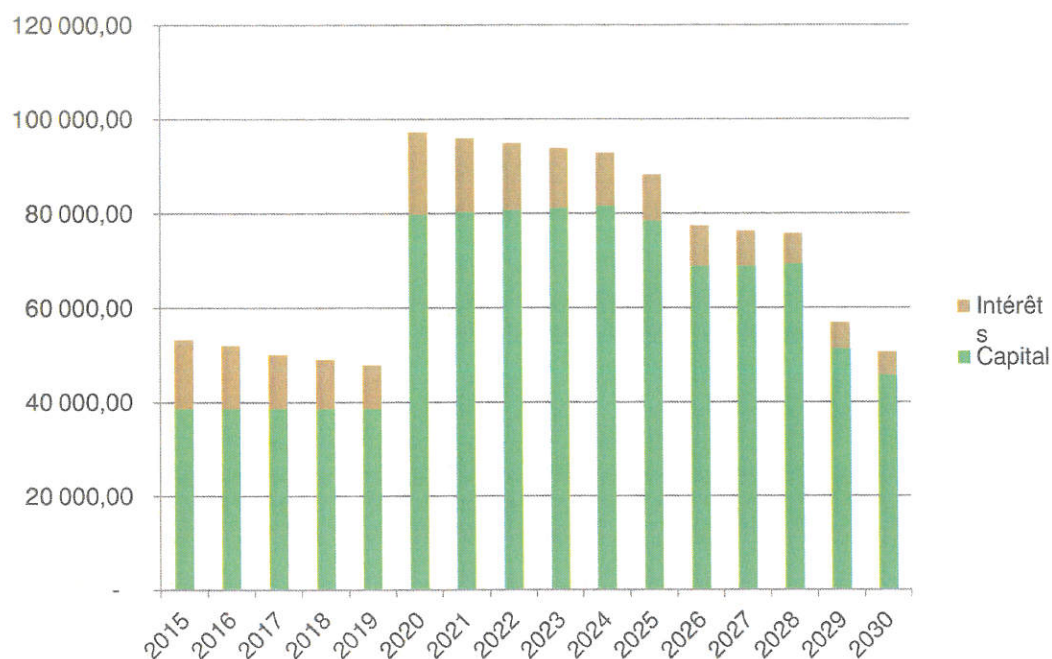
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



## C. LA DETTE

La dette du SIMS s'élève au 31 décembre 2020 à 1 139 361,17 € contre 1 219 200,20 € au 31 décembre 2019.

### Remboursement des annuités



### EXTINCTION DE LA DETTE

(évolution du capital des emprunts restant dû)



# Les perspectives budgétaires 2021

Le SIMS entend poursuivre sa gestion rigoureuse afin de ne pas peser davantage sur les ménages.

Le budget 2021 de fonctionnement s'équilibre à 1 365 170,91 € contre 1 244 701,57 € inscrits en 2020 et le budget d'investissement à 499 798,42 € contre 572 678,27 € en 2020.

## A. LES PERSPECTIVES POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées des contributions des villes de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart, soit budgétaires, soit fiscalisées.

Les contributions budgétaires des deux villes s'élèveront à environ 264 000 €.

Le montant des contributions fiscalisées appelées sera identique à 2020. Elles seront réparties en fonction du nombre d'habitants 2021 :

- Boussy-Saint-Antoine : 7840 habitants
- Quincy-sous-Sénart : 9 063 habitants

| Ville                | 2020      | 2021      |
|----------------------|-----------|-----------|
| Boussy-Saint-Antoine | 355 433 € | 360 854 € |
| Quincy-sous-Sénart   | 422 567 € | 417 146 € |
| TOTAL                | 778 000 € | 778 000 € |

### 2. Les dépenses de fonctionnement

Il est prévu une hausse d'environ 20 000 €, essentiellement liée à l'augmentation des marchés de nettoyage (inflation et avenant pour l'Espace 2000).

## B. LES PERSPECTIVES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les recettes

Le montant lié au FCTVA devrait s'établir à 90 073,93 €.

Le remboursement de la dette par les communes de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart s'élève à 80 300 €.

L'excédent à l'investissement reporté s'élève à 1 234,23 €.

### 2. Les dépenses

En dehors du remboursement du capital de la dette d'un montant de 80 300 €, les autres dépenses concerneront principalement :

- des travaux de voirie et l'achat de matériels informatiques pour l'urbanisme (dématérialisation)
- la participation du SIMS pour solder l'opération N°6